



PROJET d'accueil

Projet d'accueil de :

Né(e) le :

Accueilli(e) à partir du :

Assistante maternelle :

Prénom :

Nom :

Coordonnées :



INTRODUCTION

Le projet d'accueil

L'accueil est un moment crucial pour votre enfant, pour vous, parents, et pour vous, assistant(e) maternel(le). Prenez le temps de faire connaissance afin d'établir un **climat de confiance et de respect mutuel**.

Ce projet d'accueil sert de **support à l'échange** entre vous, permettant les ajustements nécessaires pour assurer le bon déroulement de l'accueil de votre enfant. L'enfant devra s'adapter à deux univers et à deux manières de vivre différentes, mais complémentaires. Il est donc important de **l'aider à tisser des liens en l'accompagnant dans son nouvel environnement**. Le projet d'accueil constitue un outil essentiel pour faciliter les échanges entre vous.

Ce projet d'accueil est un **document pédagogique et relationnel**. Il ne se substitue pas au contrat de travail mais vient le compléter. Ce document vise à :



Mettre en lumière les pratiques de l'assistant(e) maternel(le), en décrivant comment sont gérés les moments tels que les repas, les périodes de repos, les soins et les activités proposées.



Permettre à l'assistant(e) maternel(le) de prendre du recul sur ses méthodes et actions. En réfléchissant à ses pratiques, il/elle peut justifier ses actions auprès des parents, démontrant ainsi son professionnalisme et offrant aux parents une tranquillité d'esprit quant à l'accompagnement de leur enfant.



Personnaliser l'accueil de chaque enfant pour répondre à ses besoins spécifiques et aux souhaits des parents. L'objectif est d'accueillir l'enfant dans des conditions optimales pour son développement harmonieux, en assurant une continuité avec ses habitudes familiales.



Proposer un cadre pour les relations avec les parents-employeurs.

Ce projet d'accueil peut être complété et va évoluer au rythme de l'enfant. Il est donc possible d'y revenir à tout moment.

Nous nous revoyons pour en parler le :

.....

Projet d'accueil élaboré le :

.....

Ce document peut être complété progressivement et réajusté au cours de l'accueil, selon l'évolution de l'enfant. Ce projet d'accueil se complète progressivement (*légende*) :



par l'assistant(e) maternel(le)



par les parents



en discutant ensemble

PRÉSENTATION

de l'Assistant(e) Maternel(le) Agré(e)

Mes informations générales :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

Mon parcours personnel et professionnel

.....
.....
.....
.....

”

Les motivations dans mon métier d'assistant(e) maternel(le)

.....
.....
.....
.....

”

AGRÉMENT

d'Assistant(e) Maternel(le)

Date du premier agrément :

.....

Date de renouvellement de l'agrément :

.....

Date d'échéance de l'agrément :

.....

Nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément :

.....

Conseil départemental ayant délivré l'agrément :

.....



FORMATION

d'Assistant(e) Maternel(le)

Formation obligatoire :



Dates session 1 (80h) :

Dates session 2 (40h) :

La formation des assistant(e)s maternel(le)s, définie par l'arrêté du 5 novembre 2018, couvre trois domaines principaux :

- 1. les besoins fondamentaux de l'enfant** (la sécurité psycho-affective et physique de l'enfant, les soins d'hygiène et de confort, la continuité des repères, et l'accompagnement dans le développement, l'épanouissement, l'éveil, la socialisation et l'autonomie de l'enfant),
- 2. les spécificités du métier** (les droits, les devoirs, la relation contractuelle et la communication professionnelle, les risques physiques et psychosociaux du métier),
- 3. le rôle de l'assistant maternel dans les dispositifs d'accueil** (le cadre juridique, sociologique et institutionnel et les missions et responsabilités en matière de sécurité et de santé de l'enfant).

Formation en secourisme :



Date :



Durée :

Contenu :

.....
.....
.....

Formation continue avec Toccata :

- Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces
- Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant
- Parler avec un mot un signe niveau 1
- Parler avec un mot un signe niveau 2
- Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien
- Construire son projet d'accueil
- Les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant
- Améliorer son anglais pour mieux communiquer avec son particulier employeur.
- Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir "les douces violences"
- Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant
- Maltraitance et enfance en danger
- Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes
- Contes et histoires à raconter
- Développement et troubles du langage et de l'apprentissage
- Éveil à la nature et sensibilisation à l'environnement
- Le sommeil de l'enfant
- S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans
- Comprendre l'impact du numérique pour mieux accompagner l'enfant et sa famille
- Éveil musical et artistique
- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier
- Fabrication des produits ménagers écoresponsables
- État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques
- Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention/hyperactivité (à partir de 3 ans)

Autres actions réalisées (Webinaire, conférences ...) :

”

Qualités principales et points forts professionnels :

Mes objectifs éducatifs et pédagogiques :

Mes valeurs humaines et éducatives :

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement,
j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation
ou celle de ma famille.

2

J'avance à mon propre rythme
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels**
qui encouragent avec bienveillance
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et **j'éveille**
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles. Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

6

Le contact réel avec la nature
est essentiel à mon développement.

7

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

8

J'ai besoin d'évoluer dans un
environnement beau, sain et propice
à mon éveil.

9

Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès**
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

10

J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées et s'intéressent aux spécificités
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil,
en application de l'article L. 214-11 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

PRÉSENTATION

Famille • Enfant • Environnement

Famille

Parent 1:

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :



Parent 2:

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Enfants (prénoms et âges) :

Enfant



Présentation spécifique de l'enfant accueilli

Prénom :

Date de naissance :

Brève description des goûts, des envies, du caractère, des capacités psychomotrices :

Fait le.....

Environnement



Le logement de l'assistant(e) maternel(le) :

- Secteur géographique :

.....

- Type de logement (appartement, maison, balcon, jardin, terrasse,...) :

.....

- Pièces auxquelles l'enfant et la famille ont accès :

.....

- Animaux présents chez l'assistant(e) maternel(le):

.....

Contact autorisé par les parents uniquement en présence de l'assistant(e) maternel(le) : Oui Non

Entretien du logement et des espaces : techniques d'entretien du logement (fréquence, produits utilisés,...) :

.....

PRÉPARATION À

l'accueil : la période de familiarisation

Dans **l'intérêt de l'enfant**, il est essentiel de prévoir une **période d'adaptation** avant l'accueil régulier, dans la mesure du possible. Cette phase peut être ajustée en fonction des besoins de chaque enfant, en accord avec l'assistant(e) maternel(le) et les parents.

Ce temps permet à chacun de **se rencontrer**, de **faire connaissance**, de **s'adapter** les uns aux autres et de **bâtir** une relation de confiance. Pour l'enfant, il s'agit aussi de **s'intégrer à la vie familiale** et aux autres enfants accueillis, ainsi que de **se séparer en douceur de ses parents**.

Pour les parents, cette période facilite la **transition vers l'assistant(e) maternel(le)** en toute sérénité. Tout au long de l'accueil, parents et assistant(e) maternel(le) consacreront régulièrement du temps aux échanges sur le quotidien de l'enfant.

Cette **période d'adaptation** est cruciale pour les enfants, les parents et les professionnels, établissant une **relation triangulaire essentielle**. Elle permet à chacun de se connaître et de s'habituer mutuellement, créant ainsi un environnement sécurisant et familier. Winnicott, Bowlby, Dolto et Cyrulnik soulignent l'importance des **liens d'attachement** et de la **communication respectueuse** pour le développement de l'enfant. La confiance des parents en l'environnement d'accueil et la communication ouverte entre tous les acteurs sont également clés. Cette phase permet de **personnaliser l'accueil** et **d'assurer une transition harmonieuse**, en prenant en compte les besoins et habitudes de chacun.

C'est un moment privilégié pour instaurer un **climat de confiance et de respect** mutuel. Il est important pour les parents de découvrir l'assistant(e) maternel(le) et son domicile et de comprendre son fonctionnement pendant cette période.

La période d'adaptation varie généralement **d'une à deux semaines**, selon l'enfant et les disponibilités des parents. Pendant cette période, **les parents restent présents** pour rassurer leur enfant au début. Ensuite, progressivement, ils laissent leur enfant de plus en plus longtemps, permettant ainsi une transition en douceur et sécurisante.

Ainsi, pour la première fois chez l'assistant(e) maternel(le) environ **1h ou 2h**, les parents restent présents. L'enfant va ensuite passer du temps sans ses parents chez l'assistant(e) maternel(le), puis prendre **un goûter ou un repas chez l'assistant(e) maternel(le)**. Enfin, l'enfant va rester **faire une sieste**. Une fois toutes ces étapes réussies avec succès et sérénité, **la mensualisation commence**.

Pour clarifier, vous pouvez utiliser le tableau ci-dessous pour y indiquer les horaires de présence de l'enfant :

DATES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

Détails complémentaires :

L'ACCUEIL DE VOTRE enfant chez l'assistant(e) maternel(le)

L'assistant(e) maternel(le) accueille l'enfant à son domicile, un espace à la fois privé et professionnel.

L'arrivée et le départ de l'enfant chez l'assistant(e) maternel(le) :

Ces moments de transition sont cruciaux pour l'accompagnement de votre enfant. Ils représentent des temps de transmission et de séparation à ne pas négliger.

Dans l'intérêt de l'enfant, il est essentiel de trouver ensemble une **cohérence éducative** pour assurer une continuité au quotidien. Parents et assistant(e)s maternel(le)s favoriseront l'autonomie de l'enfant en lui permettant de faire des expériences.

Chaque matin et soir, la famille et l'assistant(e) maternel(le) se réunissent pour **échanger** sur les événements clés de la journée et de la nuit. Parfois, l'assistant(e) maternel(le) informe les parents des activités prévues pour la journée. Cette planification aide les parents et l'enfant à se projeter dans la journée à venir.

Ces échanges sont essentiels pour assurer des soins de qualité, une coordination efficace et un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Les transmissions sont prévues :

- À l'oral
- À l'écrit - Support utilisé :

À L'ÉCOUTE DES BESOINS

de l'enfant: l'accompagnement vers l'autonomie

Le sommeil :

Signes de fatigue, rythme, rituels, objets favoris de l'enfant...

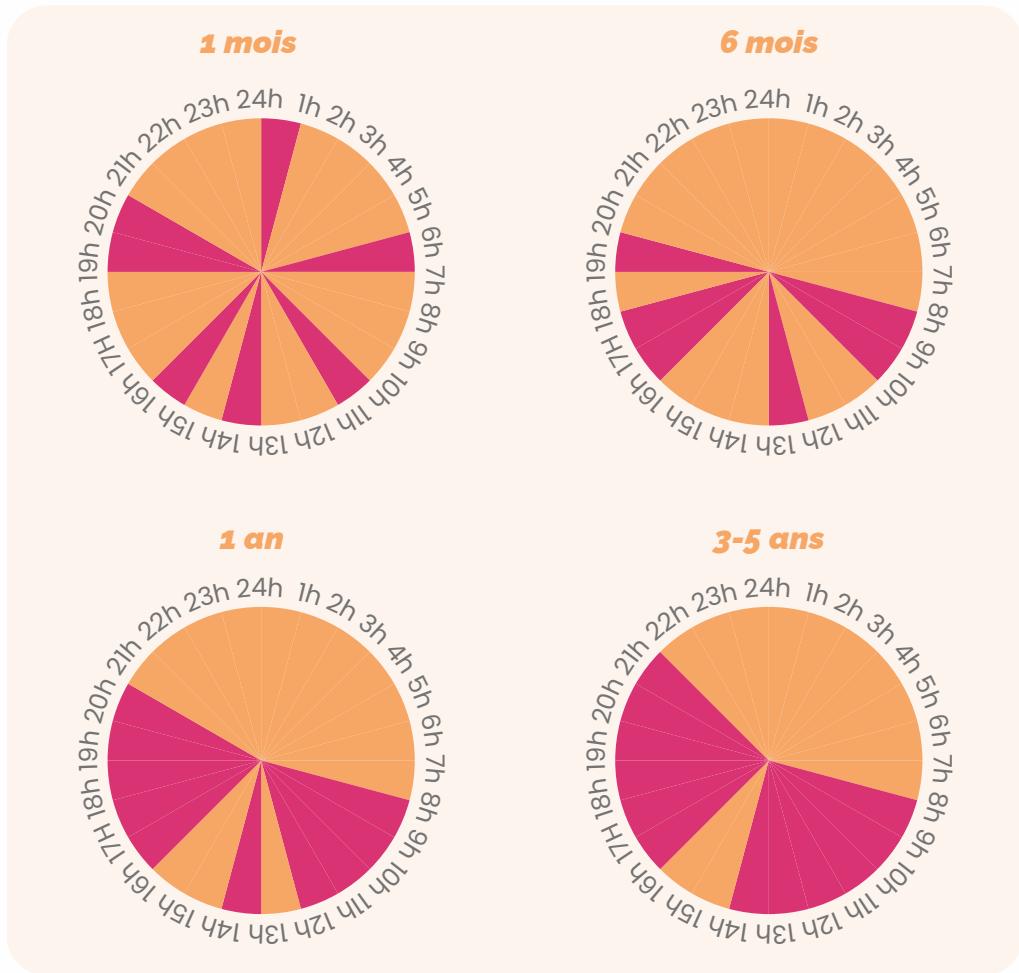
Un sommeil de qualité est essentiel pour le bon développement de l'enfant. Les périodes de repos doivent se dérouler dans un environnement habituel et approprié.

Ce besoin varie en fonction de l'âge et de l'enfant. Il est crucial de respecter les rythmes et les rituels propres à chacun. (*Cette partie sert de repère et pourra être expliquée ensemble si besoin*).

ÂGE	NOMBRE DE SIESTES	SOMMEIL MOYEN PAR 24H
0 - 3 mois	Multiple	 15h - 17h 7h - 9h 
4 - 5 mois	3 - 4	 14h - 16h 8h - 10h 
5 - 7 mois	3 - 4	 14h - 15h 9h - 10h 
7 - 9 mois	2 - 3	 14h - 15h 9h - 10h 
9 - 15 mois	2	 13h - 14h 10h - 11h 
15 - 18 mois	1	 12h - 14h 10h - 12h 

Temps d'éveil et de repos

- Il est éveillé
- Il dort



Conditions d'endormissement

L'enfant sera couché **sur le dos**, sur un matelas dur, sans tours de lits, couverture ou oreiller. La température de la pièce sera **entre 18 et 20°C**. L'espace de repos est **aéré** au minimum 20 minutes (2 fois 10 mins) par jours.

Comment s'endort votre enfant à la maison ? Quelles sont ses habitudes ? (doudou, luminosité, ...) : 

Quel environnement propose l'assistant(e) maternel(le) pour le sommeil de l'enfant ? Où dormira-t-il ? Avec d'autres enfants ? 

Les parents fournissent : 

L'assistant(e) maternel(le) fournit :

Les émotions de l'enfant

Comment les émotions sont accueillies ?

- L'émotion est reconnue et nommée
- L'enfant a le droit de pleurer
- L'adulte reste présent et calme
- Un temps est laissé à l'enfant

Les mots utilisés avec l'enfant

- Des mots simples et adaptés à l'âge
- Pas de moquerie ni de jugement
- On évite de minimiser l'émotion

La place du corps

- Le câlin est proposé (jamais imposé)
- L'adulte se met à hauteur de l'enfant
- La présence rassurante prime

Ce qui est évité

- Presser l'enfant à se calmer
- Comparer avec d'autres enfants
- Ignorer ou détourner l'émotion

En tant qu'assistant(e) maternel(le) :

.....

.....

.....

Les émotions font partie du développement de l'enfant.

Les accueillir, ce n'est pas les encourager, c'est aider l'enfant à les comprendre et à grandir.

L'alimentation

Pratiques alimentaires : nombre de repas, quantités, régimes particuliers, allergies...
(Cette partie sert de repère et pourra être expliquée ensemble si besoin).

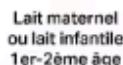
Quel aliment à quel âge ?

0 - 4 MOIS



Lait maternel ou lait infantile 1er âge

4 - 6 MOIS



Lait maternel ou lait infantile 1er-2ème âge



Fruits et légumes bien cuits & mixés



Céréales infantiles



Produits laitiers au lait entier



Huiles végétales (olive, tournesol, noix...)

6 - 8 MOIS



Lait maternel ou lait infantile 2ème âge



Fruits crus bien mûrs



Féculents fins (pâtes fines, riz, sémoule...) puis entières



Légumineuses en purée



Jambon blanc, poissons ou œuf dur mixés

4 - 6 ANS

1 - 3 ANS



Lait maternel ou lait de croissance



Fromages pasteurisés



Viandes et poissons bien cuits et hachés puis en petits morceaux



Légumes crus rapés



Oeufs à la coque, mollet, sur le plat...

CONSEILS POUR TOUS LES ÂGES

- ✓ Un seul nouveau fruit et légume à la fois.
- ✓ Toujours bien faire cuire la viande.
- ✓ Privilégier la volaille et le poisson gras
- ✓ Privilégier les produits bio et de saison.
- ✓ Privilégier les huiles (bio) au beurre.
- ✓ Varier les huiles (colza, noix, olive...)



- Ne pas donner de **lait cru** avant 36 mois
- Ne donner qu'**occasionnellement** de la charcuterie
- Ne pas donner de coquillages ni d'**œuf cru**
- Ne pas faire chauffer les huiles
- Eviter les **sodas**, jus etc...
- Sel & sucre sont à éviter

Quelle texture pour bébé et à quel âge ?

Dès le début de la diversification, c'est-à-dire entre 4 et 6 mois, tous les aliments peuvent désormais être introduits dans l'alimentation de l'enfant (*cette partie sert de repère et pourra être expliquée ensemble si besoin*) :



4 - 6 mois

Texture homogène, lisse et sans morceaux.

6 - 8 mois

Texture épaisse évoluant vers une texture écrasée. Le quignon de pain peut être introduit au repas dès l'âge de 6 mois.

9-12 mois

Introduction de morceaux très mous qui s'écrasent sous la pression de la langue contre le palais, évoluant progressivement vers des morceaux de moins en moins fondants.

Ap. 1 an

Découverte des aliments croquants. Les crudités dures doivent d'abord être proposées râpées, puis en fines lanières, et enfin en bâtonnets lorsque bébé est prêt.

Proposer des morceaux :

Lorsque bébé est assis droit dans sa chaise, avale facilement les purées lisses et épaisses, essaye de mastiquer, et est capable de saisir un aliment avec sa main pour le porter à sa bouche.

C'est bénéfique car :

- Cela favorise le développement des mâchoires.
- Cela renforce les compétences de mastication.
- Un aliment entier conserve plus de nutriments et de saveur qu'un aliment transformé.
- Cela contribue au développement du langage et de l'articulation.

Le repas est un moment clé de l'accueil de l'enfant. Il constitue un temps de détente, de plaisir, de convivialité et d'apprentissage.

Les repas seront fournis :

- Par les parents
- Par l'assistant(e) maternel(le)

Collation :

Goûter :

Souhaits particuliers :

Régime alimentaire particulier :

Allergies alimentaires (PAI : Projet d'Accueil Individualisé ?) :

Éveil

Jouets, aménagements de l'espace, activités, livres, comptines...

L'épanouissement d'un enfant est intimement lié à la **qualité des interactions et des activités** qui lui sont proposées dès son plus jeune âge. Les parents et les assistant(e)s maternel(le)s sont appelé(e)s à discuter des activités et des jeux adaptés à l'âge et au développement spécifique de chaque enfant.

Les **interactions ludiques** sont cruciales pour le **développement émotionnel et social** de l'enfant. Ces moments simples de joie partagée déclenchent **la libération d'hormones telles que l'ocytocine**, favorisant ainsi les liens affectifs et l'empathie **ou encore la dopamine**, l'hormone de la motivation, qui alimente son enthousiasme et son désir d'explorer le monde.

Les **jeux et activités** offrent à l'enfant des **expériences positives** qui enrichissent son développement cognitif et émotionnel, lui procurant les outils nécessaires pour surmonter les défis futurs avec confiance et résilience.

Qu'est ce qui est source de plaisir pour votre enfant en ce moment (le dessin, les chansons, les livres) ?

.....
.....
.....

Avez-vous des attentes particulières en tant que parents ?

.....
.....
.....

En tant que professionnel(le), quelles sont les propositions d'éveil ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'usage des écrans :

Pendant l'accueil des enfants de 0 à 3 ans, c'est un sujet de **préoccupation croissante** pour de nombreux parents et professionnels de la petite enfance. Cette période cruciale pour le développement nécessite des **interactions humaines et des activités sensorielles pour stimuler le cerveau de l'enfant**. Les écrans peuvent perturber le sommeil, le langage et le développement social, et sont associés à des risques de troubles ultérieurs.

Il est convenu que...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La socialisation : à la découverte du monde !

Lieux d'éveil pour les tout-petits, sorties pédagogiques, participation aux animations du RPE, de la médiathèque ... :

Les soins

Les moments consacrés aux soins corporels offrent une opportunité privilégiée pour accorder une **attention individualisée** à l'enfant et pour établir un échange précieux avec lui.

L'acquisition de la continence est étroitement liée au développement psychomoteur de chaque enfant, et peut varier d'un enfant à l'autre. Il est important d'aborder cette **étape avec flexibilité** et en travaillant en étroite collaboration entre vous.

Produits d'hygiène choisis pour l'enfant :

.....
.....

Fournis par :

.....
.....

Points particuliers :

.....
.....



La journée type

Déroulement d'une journée type : horaires, activités, sorties, soins, sieste, retour des parents...

LES autorisations

Photos :

Les parents autorisent l'assistant(e) maternel(le) à prendre leur enfant en photo :

Oui Non

Les parents seront consultés avant toute utilisation de ces photos (blogs, réseaux sociaux, expositions, etc.).

Transport de l'enfant :

L'assistant(e) maternel(le) doit déclarer à sa compagnie d'assurance automobile l'utilisation de son véhicule dans le cadre de sa profession.

Les parents autorisent l'assistant(e) maternel(le) à circuler dans son véhicule personnel avec l'enfant :

Oui Non

L'assistant(e) maternel(le) notifiera aux parents si son conjoint conduit les enfants en sa présence dans le véhicule habituel.

Les parents autorisent l'assistant(e) maternel(le) à circuler dans les transports en commun avec l'enfant : Oui Non

Autorisations de fréquenter d'autres lieux qui contribuent à la socialisation et à l'éveil de l'enfant :

Les parents autorisent l'assistant(e) maternel(le) à emmener l'enfant dans d'autres lieux favorisant sa socialisation et son éveil :

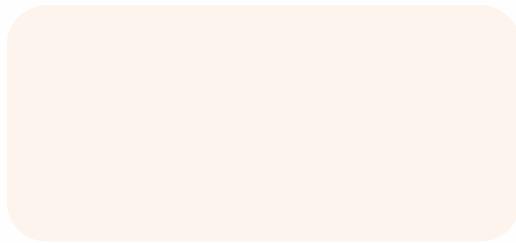
- À l'école : Oui Non
- Au Relais Petite Enfance : Oui Non
- Dans les parcs, bibliothèques, ludothèques, cinémas : Oui Non
- À des spectacles destinés aux enfants : Oui Non

Acceptez-vous que l'assistant(e) maternel(le) se rende avec votre enfant :

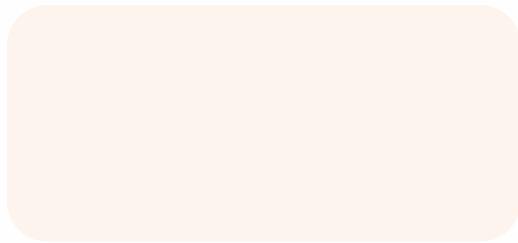
- Dans les commerces de proximité (petites courses de dépannage) : Oui Non
- Au marché : Oui Non
- Autres (à préciser) : Oui Non

Fait à le

Signature du parent 1



Signature du parent 2



LE DÉPART DE L'ENFANT

de chez l'assistant(e) maternel(le)

Autres personnes majeures que les parents, autorisées à venir chercher l'enfant chez l'assistant(e) maternel(le), une pièce d'identité sera présentée :

Mme, M., Mlle :

Téléphone :

Mme, M., Mlle :

Téléphone :

Dans la mesure du possible, les parents préviendront l'assistant(e) maternel(le) à l'avance.



SANTÉ de l'enfant

Prévention et gestes du quotidien

La prévention passe par des gestes simples du quotidien. Un environnement sain, des pratiques respectueuses et une posture bienveillante contribuent à la sécurité physique et émotionnelle de l'enfant.

Aération des espaces

- Les pièces sont aérées quotidiennement
- L'aération a lieu en l'absence des enfants ou de manière sécurisée
- Une attention particulière est portée à la qualité de l'air intérieur

Précisions si besoin :

Lavage des mains systématique

- À l'arrivée de l'enfant
- Avant et après les repas
- Après les soins ou le change
- Après les activités extérieures
- Autant que nécessaire dans la journée
- Les gestes sont expliqués à l'enfant, en fonction de son âge

Sorties quotidiennes

- Des sorties sont proposées régulièrement, dès que les conditions le permettent.
- Les sorties font partie intégrante du bien-être et du développement de l'enfant.
- Elles sont adaptées à l'âge, à la météo et à l'état de fatigue.

Prévention des « douces violences »

Dans ma pratique professionnelle :

- Je respecte le rythme et les capacités de chaque enfant
- Je privilégie des gestes et paroles respectueux
- J'évite toute forme de contrainte inutile
- Je reste attentive à mes propres émotions et limites
- Je me forme régulièrement pour faire évoluer mes pratiques

En cas de maladie de l'enfant

Les parents s'engagent à fournir à l'assistant(e) maternel(le) tous les renseignements médicaux nécessaires à la prise en charge de l'enfant, ainsi qu'un exemplaire des ordonnances ou du protocole du médecin.

En cas de maladie déclarée chez l'assistant(e) maternel(le) :

En cas d'accident ou de maladie, l'assistant(e) maternel(le) est tenue d'avertir les parents. Si elle ne parvient pas à les joindre,

Les médicaments fournis par les parents dans leur emballage d'origine :

L'assistant(e) maternel(le) est d'accord pour procéder à l'administration de médicaments : Oui Non

Si oui, les parents autorisent l'administration de médicaments par l'assistant(e) maternel(le) : Oui Non

Les étapes à suivre pour l'administration des soins :

Avant d'administrer des soins ou des médicaments à l'enfant, plusieurs étapes doivent être respectées par les parents et l'assistant(e) maternel(le) :

Pour les parents :

- Fournir une ordonnance médicale valide.
- Fournir les médicaments ou le matériel requis.
- Expliquer à l'assistant(e) maternel(le) la procédure à suivre, idéalement accompagnée d'un document écrit.

En cas de geste spécifique, une procédure détaillée du médecin est recommandée.

Pour l'assistant(e) maternel(le) :

- Vérifier que le médecin n'a pas expressément recommandé l'intervention d'un professionnel de santé.
- Consigner chaque intervention dans un registre médical précis, incluant le nom de l'enfant, la date et l'heure de l'acte, le médicament administré et sa posologie, avec la signature ou le nom de l'assistant(e) maternel(le).

Il est crucial de noter que si l'enfant n'a jamais reçu ce médicament auparavant, il est fortement recommandé que les parents effectuent la première administration à domicile afin de prévenir tout risque d'allergie ou de réaction indésirable.

Dans la mesure du possible, les parents assureront la prise du traitement le matin et le soir à leur domicile.

Le carnet de santé :

Il peut être remis à l'assistant(e) maternel(le) si les parents le souhaitent. Dans le cas contraire, les parents peuvent fournir une fiche de renseignements médicaux accompagnée d'une photocopie des pages concernant les vaccinations à jour.

Les vaccins obligatoires :

- Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite (DTP)
- Coqueluche
- Haemophilus Influenzae de type b (Hib)
- Hépatite B
- Pneumocoque
- Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR)
- Méningocoque C

2025

Calendrier simplifié des vaccinations

Âge approprié	1 mois	Vaccinations obligatoires pour les nourrissons								6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	65 ans et +
		2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois					
BCG														
DTP et Coqueluche														
Hib														
Hépatite B														
Pneumocoque														
ROR														
Méningocoques ACWY														
Méningocoque B														
Rotavirus														
HPV														
Grippe														
Covid-19														
Zona														
VRS														

Source : sante.gouv.fr

Maladie nécessitant une prise en charge particulière :

Il est impératif que les parents en informent l'assistant(e) maternel(le). Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place. Il concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que des pathologies chroniques (comme l'asthme, l'épilepsie, etc.), des allergies (alimentaires, piqûres d'insectes, etc.), ou des intolérances alimentaires. L'assistant(e) maternel(le) s'engage à respecter le protocole établi par le médecin.

Maladie contagieuse :

L'assistant(e) maternel(le) est tenue d'informer les parents si son enfant ou l'un des enfants accueillis présente une maladie contagieuse. Dans tout environnement accueillant des jeunes enfants, il est possible que l'enfant entre en contact avec d'autres enfants potentiellement malades. Lorsqu'un enfant est en phase aiguë de maladie, il est recommandé de le garder à la maison.

Il existe de nombreuses maladies infectieuses auxquelles un nourrisson ou un enfant peut être exposé. Parmi celles-ci, 11 nécessitent une éviction obligatoire (*cette partie sert de repère et pourra être expliquée ensemble si besoin*) :

1. L'angine à streptocoque
2. La scarlatine (une des formes d'angine à streptocoque)
3. La coqueluche
4. L'hépatite A
5. L'impétigo (lorsque les lésions sont étendues)
6. Les infections invasives à méningocoque
7. Les oreillons
8. La rougeole
9. La tuberculose
10. La gastro-entérite à Escherichia coli entéro-hémorragique
11. La gastro-entérite à Shigella sonnei

L'assistant(e) maternel(le) accepte d'accueillir les enfants malades :

Oui Non

Éléments à préciser : (ex : si température supérieure à ..., le parent viendra chercher son enfant...) :

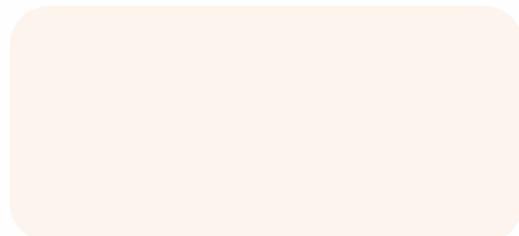
.....

.....

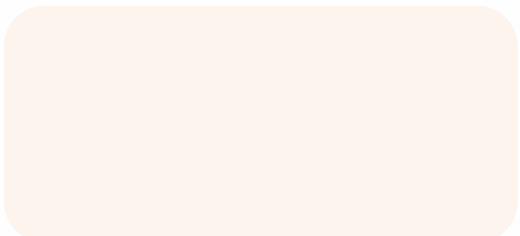
.....

Fait à le

Signature du parent 1



Signature du parent 2



LES urgences

En cas d'urgence, l'assistant(e) maternel(le) fera appel aux secours :



Source : Service public

Le médecin traitant ou le pédiatre pour un conseil médical (fièvre importante, coupure...):

Le centre antipoison en cas de risque toxique ou intoxication :

Autorisation d'intervention en cas d'urgence :

Madame, Monsieur parents de l'enfant né(e) le autorisent l'assistant(e) maternel(le) à prendre toute mesure nécessaire en cas d'urgence.

Dans la mesure du possible, les parents désirent que leur enfant soit évacué vers l'équipe médicale de :

Centre hospitalier

Nom :

Adresse :

La clinique

Nom :

Adresse :

L'assistant(e) maternel(le) préviendra les parents dans les plus brefs délais via les numéros suivants :

Portable :

Domicile :

Travail :

Coordonnées des personnes à contacter en cas d'indisponibilité des parents :

Madame, Monsieur :

Adresse :

Téléphone :

Fait à le

Signature du parent 1

Signature du parent 2

LA synthèse

Notre engagement pour un accueil de qualité :

Comment nous pouvons collaborer au mieux :

- Un accueil respectueux du rythme, des besoins et de l'individualité de votre enfant.
- Une présence attentive, bienveillante et sécurisante, dans un cadre professionnel clair.
- Une communication honnête et régulière sur le quotidien, les évolutions et les éventuelles difficultés.
- Des pratiques fondées sur les connaissances actuelles en petite enfance, régulièrement mises à jour.
- Un environnement sain, sécurisant et propice à l'épanouissement, au jeu et aux découvertes.

Ce que je mets en œuvre pour vous et votre enfant :

- Une relation basée sur la confiance, le respect mutuel et la transparence.
- Des échanges ouverts et réguliers, dans l'intérêt de votre enfant.
- Le respect du cadre posé, des horaires et des engagements pris ensemble.
- Une cohérence éducative, dans la mesure du possible, entre la maison et le lieu d'accueil.
- Une reconnaissance de mon rôle professionnel et de mes limites, pour garantir un accueil de qualité sur la durée.

Ensemble

Ce projet d'accueil est un document vivant. Il évoluera avec votre enfant, ses besoins, son rythme et son développement. Il constitue une base commune pour avancer ensemble, dans un climat serein, respectueux et constructif.



CONTACTEZ-NOUS !

information@toccata-formation.com

toccata-formation.com

04.81.68.48.48

Suivez-nous !



toccata_formation



toccata



toccata



toccata_formation